

entente, le gouvernement fédéral a fourni des fonds jusqu'à concurrence de \$1,000,000 pour aider les provinces à augmenter leurs facilités de formation. Il y avait aussi des dispositions spéciales pour les anciens combattants. Le Ministère du Travail rapporta que, le 31 mars 1946, 6,785 apprentis recevaient une formation et qu'environ les trois quarts d'entre eux étaient des anciens combattants. Les effets de toutes ces mesures se sont fait sentir dans le volume des entreprises de construction de logements. Au cours de l'année civile 1945 il s'est construit 47,000 nouvelles maisons au Canada. Un objectif de 60,000 nouvelles maisons a été fixé pour l'année financière 1946-47.

*Réadaptation et aide accordée aux particuliers pour leurs placements.*—La liquidation des contrats de guerre en cours a procédé rapidement après le jour de la victoire sur le Japon. La Corporation des biens de guerre, relevant du Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnement, a disposé des usines et de l'outillage de guerre de surplus pour la réadaptation et l'expansion de l'industrie. La diminution de la taxe sur les surplus de bénéfices et de l'impôt sur le revenu a encouragé l'industrie privée à augmenter la production, et des allocations spéciales de dépréciation pour fins d'imposition ont été accordées aux établissements qui exécutaient des programmes de placements différés. En juillet 1946 les dépréciations spéciales approuvées avaient atteint un total de \$364,000,000; de ce montant, \$122,000,000 comportaient des dépenses pour de la construction nouvelle et l'achat d'établissements existants, tandis que \$242,000,000 ont été dépensés pour l'achat de machines et d'outillage. De faibles taux d'intérêt et des facilités spéciales de crédit en vue de l'expansion industrielle, que n'accordent pas les banques commerciales, sont disponibles grâce à l'établissement de la Banque d'expansion industrielle, patronnée par l'Etat.

*Commerce d'exportation.*—Le Gouvernement a appuyé la création du Fonds monétaire international et de la Banque d'expansion mondiale; il a participé à la discussion préliminaire des méthodes pour faire disparaître les obstacles à un niveau élevé du commerce mondial. Le Ministère du Commerce a donné une grande expansion à ses services, et des crédits étrangers considérables ont été mis à la disposition des pays appauvris en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation et de l'entente relative à un prêt au Royaume-Uni.

*Agriculture.*—La concession de crédits à la Grande-Bretagne et à d'autres pays du continent européen a permis d'expédier de grandes quantités de vivres à des pays qui, temporairement, n'avaient pas le moyen de payer. Ainsi l'emploi dans l'agriculture et le revenu agricole se sont maintenus au Canada. Des négociations se sont poursuivies avec le Royaume-Uni, le meilleur acheteur de produits agricoles du Canada, en vue de la conclusion d'accords au sujet de la quantité et des prix des produits de la ferme qui seront vendus au cours des cinq prochaines années.

*Travail.*—La persistance de la régie des prix après la guerre a protégé les salaires des ouvriers contre la perte de pouvoir d'achat résultant de l'inflation. Les différends ouvriers avaient pris relativement peu d'ampleur à venir jusqu'au milieu de 1946, et il y a eu une certaine mitigation des plafonds sur les salaires en vigueur à la fin de la guerre.

*Placements d'Etat.*—Etant donné l'importance des placements que projette l'industrie privée, le gouvernement fédéral, dans son programme de placements, s'est appliqué à projeter des travaux publics de longue haleine qui seront exécutés quand la situation de l'emploi le permettra. Le gouvernement fédéral constitue une "réserve" d'entreprises appropriées, dont la préparation a atteint divers stades. Lors des